

Comité de projet Biodiversité
Réunion du 1^{er} juin 2023

Présents :

Bernadette Brisard, Paula Dias, Régis Hocdé, Jean-Denis Kramkimel, Jean François Chevillon, Georges Patrone, Mathieu Cuzzolin, Bruno Guillou, Michel Dukhan, Gérard Miclet, Gilles Dutau, Cyrille Triozon.

Excusés : Amadine Tempier, Caroline Delelis G. de Andrade, Christine Alabedra, Amandine Erktan, Véronique Soleno.

Ordre du jour :

1. Forêt Myawaki
2. Atlas de Biodiversité Communal (ABC)
3. Projet biodiversité dans les jardins
4. Prairie fleurie
5. Projet Renaturation
6. Indicateur ZAN

1. Forêt Myawaki

Le projet de mini-forêt a été choisi par les clapiérois lors du dernier vote du budget participatif.

Cyrille coordonne l'opération avec Carole Girard conseillère municipale déléguée au budget participatif.

L'implantation est prévue pour novembre 2023 derrière le city-stade.

Les membres du Comité Biodiversité qui le souhaitent feront partie du comité de pilotage animé par Cyrille.

2. Atlas de Biodiversité Communal

Montpellier Méditerranée Métropole ayant candidaté à l'appel à projet de l'OFB, Clapiers a dû retirer sa candidature. Ce sont 2 années de travail préparatoire enterrés.

Le résultat de l'appel à projet est attendu pour fin juin.

Les membres du Comité, ainsi que Gilles Dutau élu en charge de la biodiversité regrettent que la commune n'ait pas fait le choix de financer un ABC.

3. Projet Biodiversité dans les Jardins

La communication du projet est parue dans le Clap'Info d'avril.

Cyrille n'a reçu qu'un seul retour d'un clapiérois intéressé.

Il faudra réfléchir à une autre façon de communiquer sur ce projet.

Par ailleurs, la formatrice des Ecologistes de l'Euzière est partie, la formation autour de cette thématique est reportée.

4. Prairie fleurie

Pour information, la prairie qui avait été plantée l'année dernière par le CMJ devant la médiathèque a été malencontreusement rasée. Nous espérons réparation du préjudice.

5. Projet Renaturation

Jean-Denis nous expose rapidement l'inventaire de la 4eme sortie au Rayon D'Oc. (cf doc joint).

Il s'agit de la dernière sortie.

Il faudrait maintenant réfléchir à définir une typologie et une caractérisation des zones de renaturation en fonction de critères comme par exemple, construire des ilots de fraîcheur, et ainsi dégager une priorisation.

On peut aussi travailler, sur le modèle de l'ARB Ile-de-France, à créer un maillage et définir la proportion de zones à renaturer en fonction des problèmes que ça génère pour les citoyens.

Un petit groupe sera constitué à la rentrée pour faire ce travail.

6. Indicateur ZAN

Pour un suivi à l'échelle métropolitaine ou communal, nous pouvons nous appuyer sur les données fournies sur ce lie : <https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/suivi-consommation-espaces-naf>